



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



États financiers

Agence Parcs Canada
31 mars 2024



Table des matières

Déclaration de responsabilité de la direction incluant les contrôles internes en matière de rapports financiers.....	3
État de la situation financière (non audité).....	4
État des résultats et de la situation financière nette (non audité).....	5
État de la variation de la dette nette (non audité).....	6
État des flux de trésorerie (non audité).....	7
Notes aux états financiers (non audités).....	8
Pouvoirs et objectifs.....	8
Sommaire des principales conventions comptables.....	10
Crédits parlementaires.....	16
Créditeurs et charges à payer.....	17
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées.....	17
Passifs environnementaux.....	18
Avantages sociaux futurs.....	20
Revenus reportés.....	21
Obligations liées à la mise hors services des immobilisations.....	22
Débiteurs et avances.....	23
Stocks	23
Immobilisations corporelles.....	24
Situation financière nette.....	27
Obligations contractuelles et droits contractuels.....	28
Passifs éventuels et actifs éventuels.....	29
Opérations entre apparentés.....	29
Information sectorielle.....	31
Information comparative.....	33
Ajustements aux résultats de l'exercice précédent.....	33

Agence Parcs Canada

Déclaration de responsabilité de la direction incluant les contrôles internes en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence Parcs Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Parcs Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* sur le rendement de Parcs Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Parcs Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant annuellement à une évaluation de l'efficacité du système de CIRF basée sur les risques.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation, basée sur les risques, du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Parcs Canada sont examinés dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels de Parcs Canada, et par le comité de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats ainsi que la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au Président et directeur général de l'Agence (PDGA) Parcs Canada.

Les états financiers de Parcs Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.



Ron Hallman
Président et directeur général de l'Agence



Andrew Francis
Vice-président des finances et
dirigeant principal des finances

Gatineau, Canada
Date : 9 septembre 2024

Gatineau, Canada
Date : 27 août 2024

Agence Parcs Canada
État de la situation financière (non audité)
au 31 mars

(en milliers de dollars)	2024	2023 Redressé (note 19)
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	243 404	181 122
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 5)	281	654
Passifs environnementaux (note 6)	154 834	156 638
Avantages sociaux futurs (note 7)	7 537	7 282
Revenus reportés (note 8)	56 144	53 071
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 9)	79 239	72 870
Total des passifs	541 439	471 637
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	258 537	198 371
Débiteurs et avances (note 10)	25 821	27 544
Total des actifs financiers bruts	284 358	225 915
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 10)	(7 096)	(12 052)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(7 096)	(12 052)
Total des actifs financiers nets	277 262	213 863
Dette nette	264 177	257 774
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	1 683	1 688
Stocks (note 11)	15 255	14 166
Immobilisations corporelles (note 12)	4 702 107	4 698 272
Total des actifs non financiers	4 719 045	4 714 126
Situation financière nette (note 13)	4 454 868	4 456 352

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 14)

Passifs éventuels et actifs éventuels (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Ron Hallman
Président et directeur général de l'Agence



Andrew Francis
Vice-président des finances et
dirigeant principal des finances

Gatineau, Canada
Date : 9 septembre 2024

Gatineau, Canada
Date : 27 août 2024

Agence Parcs Canada
État des résultats et de la situation financière nette (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2024 Résultats prévus	2024	2023 Redressé (note 18) (note 19)
Charges			
Programmes de Parcs Canada			
Création de lieux patrimoniaux	47 438	58 623	63 132
Conservation des lieux patrimoniaux	288 578	317 536	308 140
Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	72 424	113 428	86 118
Expérience du visiteur	418 243	583 784	477 065
Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	203 266	206 100	171 545
Services internes	139 087	199 835	167 479
Total des charges	1 169 036	1 479 306	1 273 479
Revenus			
Récurrent			
Droits d'entrée	71 726	101 626	91 419
Droits récréatifs	36 127	47 614	46 212
Locations et concessions	34 070	37 944	33 239
Autres revenus d'exploitation	15 200	17 137	16 261
Revenus de lotissements urbains	4 241	4 458	4 490
Logement du personnel	3 758	4 822	4 566
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(111)	(19)	(23)
Total des revenus récurrent	165 011	213 582	196 164
Non-récurrent revenus			
Autres revenus d'exploitation	232	262	349
Total des revenus	165 243	213 844	196 513
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 003 793	1 265 462	1 076 966
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		1 133 644	890 494
Variation des montants à recevoir du Trésor		60 166	33 577
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16a)		72 038	60 819
Éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux		(1 870)	(44)
Total du financement du gouvernement et transferts		1 263 978	984 846
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		1 484	92 120
Situation financière nette - début de l'exercice		4 456 352	4 548 472
Situation financière nette - fin de l'exercice		4 454 868	4 456 352

Information sectorielle (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Parcs Canada
État de la variation de la dette nette (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2024	2023 Redressé (note 19)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	1 484	92 120
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	298 030	211 233
Amortissement des immobilisations corporelles	(275 619)	(232 523)
Ajustements des immobilisations corporelles	8 920	1 966
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(464)	(505)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(25 053)	(18 221)
Transfert provenant d'autres ministères gouvernementaux	(1 979)	6
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	3 835	(37 539)
Variation due aux stocks	1 089	1 930
Variation due aux charges payées d'avance	(5)	388
Augmentation nette de la dette nette	6 403	56 899
Dette nette - début de l'exercice	257 774	200 875
Dette nette - fin de l'exercice	264 177	257 774

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Parcs Canada
État des flux de trésorerie (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2024	2023 Redressé (note 19)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 265 462	1 076 966
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(275 619)	(232 523)
Ajustements des immobilisations corporelles	8 920	1 966
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(25 053)	(18 221)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16a)	(72 038)	(60 819)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs et avances	3 233	2 853
(Diminution) Augmentation des charges payées d'avance	(5)	388
Augmentation des stocks	1 089	1 930
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(62 282)	(32 588)
Diminution (Augmentation) des passifs environnementaux	1 804	(58 210)
Augmentation des revenus reportés	(3 073)	(4 329)
(Augmentation) Diminution des avantages sociaux futurs	(255)	1 027
(Augmentation) Diminution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(6 369)	925
Transfert entre ministères gouvernementaux	(109)	50
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	835 705	679 415
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	298 030	211 233
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(464)	(505)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	297 566	210 728
Activités de financement		
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	373	351
Encaisse utilisée pour les activités de financement	373	351
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	1 133 644	890 494

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Parcs Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Exercice terminé le 31 mars 2024

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence Parcs Canada a été créée en décembre 1998 en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* à titre d'établissement public et est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'Agence Parcs Canada est une entité distincte qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend des comptes au ministre de l'Environnement et Changement climatique.

Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Pour réaliser son mandat, Parcs Canada exécute les programmes prévus dans ses lois et pouvoirs.

Les pouvoirs relatifs aux programmes dont Parcs Canada est responsable découlent principalement de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, de la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*, de la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*, de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, de la *Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent*, du *Règlement sur les canaux historiques*, en conformité avec la *Loi sur le ministère des Transports*, de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* et de la *Loi sur les espèces en péril*.

Les programmes incluent :

Création de lieux patrimoniaux : Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de conserver le patrimoine naturel et culturel du Canada pour le bénéfice et l'agrément des générations actuelles et futures. Ce processus conduit à la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation ainsi qu'à la désignation de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale et d'autres lieux patrimoniaux, notamment des sites du patrimoine mondial. Le processus de création ou de désignation de lieux patrimoniaux peut inclure des évaluations de faisabilité, des propositions du public, des recherches, la consultation et la mobilisation d'Autochtones, d'intervenants et du grand public, des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones ainsi que des recommandations de comités consultatifs, au besoin. Le programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada, de même que les objectifs internationaux du Canada en matière de biodiversité (objectif 1 du Canada).

Conservation des lieux patrimoniaux : Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles des lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada, y compris certains sites du patrimoine mondial se trouvant au Canada, pour le bénéfice et l'agrément des générations actuelles et futures. Il prévoit également la prestation d'un soutien et de conseils financiers et professionnels aux lieux patrimoniaux non administrés par Parcs Canada, et il vient appuyer les obligations internationales du Canada en matière de conservation. La conservation des ressources naturelles et culturelles comprend diverses démarches axées sur le savoir, des travaux de sciences appliquées, la surveillance et la production de rapports, la gestion active, la remise en état écologique, le rétablissement d'espèces, l'évaluation environnementale, la gestion du feu, les évaluations de l'intégrité commémorative et la rédaction d'énoncés d'intégrité commémorative pour les lieux historiques nationaux ainsi que les activités liées à la conformité. En outre, le programme appuie le résultat « Un environnement propre et sain » du gouvernement du Canada.

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public : Ce programme a pour but de mieux faire connaître les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, d'amener la population à les apprécier à leur juste valeur et de les faire découvrir à des publics clés, tels que les jeunes, les néo-Canadiens, les familles à revenu faible ou moyen et les citoyens. Les activités de promotion font connaître les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada ainsi que les principaux programmes et expériences offerts aux visiteurs. Ces activités comprennent la publicité, la promotion dans les médias sociaux, le marketing, l'utilisation proactive des médias et le travail de collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux, de même qu'avec l'industrie du tourisme. Les activités de diffusion externe font découvrir ces lieux patrimoniaux au public par des contacts directs, des expériences interactives et des activités d'apprentissage. Les activités de diffusion externe comprennent la création de produits numériques, tels que des vidéos en ligne, des émissions de télévision, des sites Web et des messages dans les médias sociaux, des activités interactives comme des activités de lancement, la participation à des activités d'apprentissage et de tourisme, à des rassemblements communautaires et à des festivals, de même qu'une présence dans des établissements tels que des musées et des aquariums. Les accords de collaboration et les partenariats jouent un rôle important dans la promotion et la diffusion externe. Ce programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada.

Expérience du visiteur : Ce programme fournit aux visiteurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation des possibilités de profiter pleinement de ces lieux patrimoniaux et d'en apprécier toute la valeur par des moyens sécuritaires et significatifs. Il comprend une gamme variée d'activités, telles que l'aide à la planification du séjour, l'accueil, le camping, l'hébergement, la sécurité publique, les services aux visiteurs, les activités d'interprétation, la vente de marchandises, la conformité et le soutien aux installations destinées aux visiteurs. Ce programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada.

Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains : Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure destinée à la population canadienne, et il crée des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités avoisinantes. Il suppose l'exploitation, l'entretien et l'amélioration des tronçons de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées qui sont situés dans des parcs nationaux et dans des lieux historiques nationaux; la gestion des eaux, des ponts et des barrages des canaux patrimoniaux; la prestation de services municipaux dans certains lotissements urbains des parcs nationaux ainsi que la gestion de l'infrastructure connexe. Ce programme appuie le résultat « Un Canada sécuritaire et sécurisé » du gouvernement du Canada.

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

Services internes : Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- i. services de gestion et de surveillance;
- ii. services des communications;
- iii. services juridiques;
- iv. services de gestions des ressources humaines;
- v. services de gestion financière;
- vi. services de gestion de l'information;
- vii. services de technologie de l'information;
- viii. services de gestion des biens immobiliers;
- ix. services de gestion du matériel;
- x. services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Parcs Canada est financée principalement par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Parcs Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La Note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2023-2024*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ni dans l'État de la variation de la dette nette parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2023-2024*.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Parcs Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Parcs Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Parcs Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de Parcs Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que Parcs Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus provenant de droits d'entrée, de droits récréatifs, de droits de location, de droits de concession, de lotissements urbains et de logements du personnel ainsi que les autres revenus d'exploitation sont constatés dans les comptes en fonction des biens et services fournis par Parcs Canada au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de Parcs Canada. Bien que l'on s'attende à ce que le PDGA maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de Parcs Canada.

(e) Charges

i. Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

ii. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

iii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite :

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Parcs Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de Parcs Canada découlant du régime. La responsabilité de Parcs Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ :

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la Note 12. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 dollars sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des oeuvres d'art et des collections de musées auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels. Les terrains acquis sont comptabilisés au coût historique. Les terres publiques acquises dans le cadre de la Confédération ou de l'entrée ultérieure d'une province ou d'un territoire sont comptabilisées à une valeur nominale. Les terrains acquis par voie de don sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative à la date d'acquisition.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(j) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Actif éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(l) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

i. Passif environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, Parcs Canada est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation de Parcs Canada concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(l) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

ii. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Cette norme exige que les entités du secteur public comptabilisent les coûts légalement obligatoires associés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lors de l'acquisition, de la construction ou du développement et passent ces coûts en charge systématiquement sur la durée de vie de l'actif.

Ces montants ont été évalués à l'aide d'informations, d'hypothèses et de taux d'actualisation en vigueur au début de l'exercice. Le montant comptabilisé en tant que coût de mise hors service d'immobilisations est évalué à la date à laquelle l'obligation de mise hors service d'immobilisations a été contractée. La désactualisation et l'amortissement cumulés sont évalués pour la période allant de la date à laquelle le passif aurait été comptabilisé si les dispositions de la présente norme avaient été en vigueur jusqu'à la date à laquelle la présente norme est appliquée pour la première fois. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée quand tous les critères suivants sont satisfaits :

- a.** il existe une obligation légale à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- b.** l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- c.** il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- d.** il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Les coûts de mise hors service sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Le solde du passif est la meilleure estimation du gouvernement du montant requis pour retirer l'immobilisation.

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation peut survenir en relation avec une immobilisation qui n'est pas reconnue ou n'est plus en utilisation production. Dans ce cas, le coût de la mise hors service de l'immobilisation serait passé en charge.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité de Parcs Canada, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux états financiers. S'il existe une incertitude relative à la mesure, celle-ci est aussi divulguée dans les notes afférentes aux états financiers

(m) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(n) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, les obligations liées à la mise hors services des immobilisations, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la Note 6 en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la Note 9 en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement de mise hors service des immobilisations, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs, de l'inflation, de l'augmentation des taux d'intérêt, et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue des coûts de mise hors service d'immobilisations. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée, des révisions aux normes environnementales ou des changements de réglementation pourraient entraîner des changements importants aux passifs comptabilisés.

(o) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

3. Crédits parlementaires

Parcs Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement net de Parcs Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2024	2023 (note 18)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 265 462	1 076 966
Total des revenus selon l'état des résultats	213 844	196 513
moins : Recettes déposées au compte Nouveaux parcs et lieux historiques	-	(2)
Revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	213 844	196 511
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(275 619)	(232 523)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(72 038)	(60 819)
Ajustements des immobilisations corporelles	8 920	1 966
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(25 053)	(18 221)
(Diminution) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 353)	(280)
(Augmentation) Diminution des avantages sociaux futurs	(255)	1 027
(Augmentation) Diminution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(6 370)	925
Diminution (Augmentation) des passifs environnementaux	1 804	(58 210)
Dépense pour mauvaises créances	(4 084)	(2 994)
Passifs éventuels	(3 598)	(146)
Remboursement de charges d'exercices antérieurs	2 106	3 567
Augmentation du compte des nouveaux parcs et lieux historiques	53 929	28 542
Autres	(4 945)	6 090
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(326 556)	(331 076)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	298 030	211 233
Trop-payés de salaire	776	811
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(464)	(505)
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	373	351
Augmentation des stocks	1 089	1 930
(Diminution) Augmentation des charges payées d'avance	(5)	388
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	299 799	214 208
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 452 549	1 156 609

3. Crédits parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2024	2023
Autorisations fournies :		
Crédit 1 - Fonctionnement, subventions et contributions	811 102	693 133
Crédit 5 - Capital	380 517	255 041
Crédit 10 - Paiements aux nouveaux parcs et lieux historiques	81 305	55 336
Montants législatifs :		
Dépenses qui équivalent aux revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	315 523	305 210
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	85 494	69 316
Total des autorisations	1 673 941	1 378 036
Moins :		
Montant disponible pour les exercices ultérieurs	(68 398)	(94 757)
Autorisations périmées	(152 994)	(126 670)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 452 549	1 156 609

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des crédoeurs et des charges à payer :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Crédoeurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	37 626	25 385
Crédoeurs – parties externes	159 394	122 133
Total des crédoeurs	197 020	147 518
Charges à payer	46 384	33 604
Total des crédoeurs et des charges à payer	243 404	181 122

5. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Parcs Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espaces commerciaux et de locaux à bureaux d'une valeur de 20 597 509 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 10 138 977 \$ au 31 mars 2024 (20 224 707 \$ et 10 505 150 \$ respectivement au 31 mars 2023). Parcs Canada a un contrat de location-acquisition avec une obligation en cours, les autres contrats de location-acquisition ont été payés en avance et ne comportent pas d'obligation. L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2024	2023
2024	-	403
2025	287	287
2026 et les exercices ultérieurs	-	-
Total des futurs versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	287	690
Moins : intérêts théoriques (6.3%)	(6)	(36)
Solde des obligations au titre des immobilisations corporelles louées	281	654

6. Passifs environnementaux

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Parcs Canada a relevé un total de 218 sites (219 sites en 2023) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, Parcs Canada a recensé 102 sites (101 sites en 2023) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 139 981 892 \$ (140 749 114 \$ en 2023) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites sans passif. En conséquence, il existe 52 sites non classifiés (53 sites en 2023) pour lesquels un passif estimé de 12 307 989 \$ (12 599 094 \$ en 2023) a été enregistré basé sur ce modèle. Par ailleurs, il existe 2 sites classifiés sans passifs estimés (3 sites en 2023) où les estimations calculées sont basées sur le jugement professionnel et comparées à des sites similaires donnant un passif total de 2 543 716 \$ (3 289 745 \$ en 2023).

La combinaison de ces trois estimations, totalisant 154 833 596 \$ (156 637 953 \$ en 2023), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 62 sites restants (62 en 2023). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Parcs Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2024 et du 31 mars 2023. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2.0% (2.0% en 2023). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'applique aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2024 vont de 4.03% (3.64% en 2023) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 3.41% (2.92% en 2023) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

6. Passifs environnementaux (suite)

Nature et Source	2024					2023				
	Nombre total de sites	Nombre de sites ayant un passif	Passif estimé	Dépenses totales estimées (non-actualisées)	Recouvrements estimatifs	Nombre total de sites	Nombre de sites ayant un passif	Passif estimé	Dépenses totales estimées (non-actualisées)	Recouvrements estimatifs
Anciens sites d'exploration minérale ⁽¹⁾	6	5	5 789	6 453	-	6	5	5 793	6 383	-
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽²⁾	3	2	288	322	-	3	2	286	315	-
Pratiques relatives aux combustibles ⁽³⁾	47	28	30 941	34 486	200	48	28	31 663	34 882	200
Décharges ⁽⁴⁾	43	32	40 896	45 582	-	43	33	41 539	45 762	-
Actif de génie/transport aérien et terrestre ⁽⁵⁾	6	3	618	689	-	6	3	615	677	-
Installations maritimes/sites aquatiques ⁽⁶⁾	5	5	50 368	56 139	-	5	5	50 678	55 830	-
Bureaux/sites commerciaux ou industriels ⁽⁷⁾	89	70	21 565	24 035	-	89	70	21 556	23 747	-
Autre ⁽⁸⁾	19	11	4 369	4 869	-	19	11	4 508	4 966	-
Total	218	156	154 834	172 575	200	219	157	156 638	172 562	200

De plus durant l'année, 1 site a été fermé (1 site en 2023), car il a été soit assaini, soit évalué et ne répond plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

⁽¹⁾ Contamination associée aux anciennes activités d'exploitation minière, p. ex., métaux lourds, hydrocarbures pétroliers, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽²⁾ Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires où des activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites comportent souvent plus d'une source de contamination.

⁽³⁾ Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

⁽⁴⁾ Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁶⁾ Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux (p.ex. sur les stations de phare) ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁷⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁸⁾ Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

7. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de Parcs Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que Parcs Canada versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2023-2024 s'élève à 50 620 773 \$ (45 283 793 \$ en 2023). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1.02 fois (1.02 fois pour 2023) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1.00 fois (1.00 fois pour 2023) les cotisations des employés.

La responsabilité de Parcs Canada à l'égard du Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Solde d'ouverture	7 282	8 309
Charge (ajustement) pour l'exercice	1 702	(224)
Prestations versées pendant l'exercice	(1 447)	(803)
Solde de fermeture	7 537	7 282

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où le service est exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Solde d'ouverture	53 071	48 742
Montants reçus	45 842	47 354
Revenus constatés	(42 769)	(43 025)
Solde de fermeture	56 144	53 071

9. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Lorsque les flux de trésorerie futurs requis pour régler un passif sont estimables, prévisibles et devraient se produire dans le futur, une technique de valeur actuelle est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement, associé au nombre estimé d'années pour compléter la mise hors service ou l'assainissement du site.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

Parcs Canada a comptabilisé des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments et autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations sont les suivants :

	2024					2023	
(en milliers de dollars)	Amiante et autres matières dangereuses	Obligations de fermeture et post-fermeture associées aux décharges	Obligations de fermeture et post-fermeture associées aux autres travaux et infrastructure	Activités de mise hors service liées aux navires, embarcations et autres véhicules	Réservoirs de stockage souterrains	Total	Redressé (note 19)
Solde d'ouverture	39 410	9 998	2	23 391	69	72 870	73 795
Nouveaux passifs	44	6 248	-	935	-	7 227	-
Révision des estimations	(681)	(296)	(2)	(131)	(13)	(1 123)	(1 149)
Charge de désactualisation ⁽¹⁾	84	57	-	123	1	265	224
Solde de fermeture	38 857	16 007	-	24 318	57	79 239	72 870

⁽¹⁾La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Les efforts continus de Parcs Canada concernant l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations peuvent entraîner des passifs supplémentaires. Tout passif supplémentaire sera comptabilisé pendant l'exercice au cours duquel il sera connu et pourra être raisonnablement estimé.

9. Obligations liées à la mise hors service des immobilisations (suite)

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à 82.9 millions de dollars (81.4 millions de dollars au 31 mars 2023). Il n'y a pas de recouvrements estimés en lien avec les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2024	2023 Redressé (note 19)
Taux d'actualisation	2.85 - 3.05%	2.35 - 2.46%
Période d'actualisation et période du règlement	0 à 38 ans	1 à 39 ans
Taux d'inflation à long terme	2.00%	2.00%

10. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Débiteurs - autres ministères et organismes	6 305	6 050
Débiteurs - parties externes	21 733	21 929
Avances aux employées	3 171	3 495
	31 209	31 474
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(5 388)	(3 930)
Débiteurs et avances bruts	25 821	27 544
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(7 096)	(12 052)
Total des débiteurs et avances nets	18 725	15 492

11. Stocks

(en milliers de dollars)	2024	2023
Solde d'ouverture	14 166	12 236
Achats	78 326	68 533
Stocks utilisés	(77 237)	(66 603)
Solde de fermeture	15 255	14 166

12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25-50 ans
Fortifications	50-100 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou durée économique du bien loué si le bail contient une option d'achat à prix de faveur
Paysagement et amélioration	10-40 ans
Routes	40 ans
Ponts	25-50 ans
Canaux et installations maritimes	25-80 ans
Services publics	20-40 ans
Véhicules	7-15 ans
Navires et bateaux	10 ans
Matériaux	3-10 ans
Expositions	5-10 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Collections et sites archéologiques

La gestion des collections et des sites archéologiques est au cœur du mandat de Parcs Canada qui consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine culturel du Canada. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens culturels comme les bâtiments ou les fortifications, ces trésors ont une valeur culturelle inestimable.

(a) Collections

Parcs Canada gère des collections d'objets archéologiques et historiques.

La collection d'objets archéologiques comprend des spécimens et documents qui constituent un échantillon représentatif des habitations et des activités humaines. Ces collections renferment un éventail d'artefacts qui témoignent de l'activité tant domestique qu'industrielle et vont des outils et de l'équipement de navire aux échantillons de sol et échantillons botaniques.

La collection d'objets historiques s'étend du Xe siècle à aujourd'hui. Il s'agit d'objets ethnographiques, civils, militaires et d'articles témoignant du commerce des fourrures, de meubles et d'objets mobiliers, d'outils et de documents.

En outre, Parcs Canada gère une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

(b) Sites archéologiques

Un site archéologique englobe les vestiges en surface, souterrains ou submergés d'une activité humaine. Les archéologues définissent un site en précisant les différentes activités qui se sont déroulées dans un secteur. De nombreux sites archéologiques ont été délimités parmi les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines de conservation de Parcs Canada. Ces sites comprennent des villages autochtones, des camps de chasse, des aires d'observation et des lieux de transformation des animaux, des postes de traite des fourrures et des postes militaires établis par des Européens, des champs de bataille, des épaves, des fermes ainsi que des sites associés aux transports et aux industries.

12. Immobilisations corporelles (suite)

Coût

(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture redressé (note 19)	Acquisitions	Ajustements ⁽¹⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Terrain	287 843	1 963	(1 782)	(45)	287 979
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	1 414 969	7 117	63 851	(10 686)	1 475 251
Paysagement et amélioration	831 892	6 754	59 673	(931)	897 388
Routes	2 134 352	45 665	35 681	(208)	2 215 490
Ponts	821 248	13 979	22 514	(2 897)	854 844
Canaux et installations maritimes	1 550 960	10 815	52 344	(3 421)	1 610 698
Services publics	449 102	2 723	11 218	(1 307)	461 736
Véhicules	131 617	15 832	2 542	(3 725)	146 266
Navires et bateaux	30 544	282	154	(77)	30 903
Matériaux	90 483	1 363	1 771	(1 452)	92 165
Expositions	102 983	4	2 150	(438)	104 699
	7 845 993	106 497	250 116	(25 187)	8 177 419
<u>Immobilisations en construction</u>					
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	255 038	82 586	(50 156)	(2 632)	284 836
Paysagement et amélioration	89 937	20 736	(62 937)	(1 678)	46 058
Routes	39 345	15 587	(31 780)	(3 246)	19 906
Ponts	31 719	10 264	(18 954)	(848)	22 181
Canaux et installations maritimes	84 119	40 924	(48 855)	(4 317)	71 871
Services publics	20 147	8 276	(12 688)	(949)	14 786
Véhicules	1 482	4 760	(1 234)	(81)	4 927
Matériaux	7 387	5 865	(2 957)	(328)	9 967
Expositions	4 764	2 535	(1 523)	(192)	5 584
	533 938	191 533	(231 084)	(14 271)	480 116
<u>Immobilisations corporelles louées</u>					
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	20 225	-	3 878	(3 505)	20 598
Total	8 400 156	298 030	22 910	(42 963)	8 678 133

⁽¹⁾ Les ajustements incluent les actifs en construction de 238 494 825 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

En 2023-2024, Parcs Canada a transféré à Transport Canada un terrain d'une valeur comptable nette de 1 978 950 \$. Ce transfert a été inclus dans les colonnes des ajustements.

12. Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement cumulé						Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture redressé (note 19)	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2024	2023
(en milliers de dollars)							
<u>Immobilisations corporelles</u>							
Terrain	-	-	-	-	-	287 979	287 843
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	755 729	(38 321)	(3 886)	2 227	795 709	679 542	659 240
Paysagement et amélioration	612 015	(22 885)	(2 049)	736	636 213	261 175	219 877
Routes	1 185 119	(111 181)	(6 423)	208	1 302 515	912 975	949 233
Ponts	233 902	(26 386)	(179)	2 292	258 175	596 669	587 346
Canaux et installations maritimes	459 894	(41 642)	(18)	3 144	498 410	1 112 288	1 091 066
Services publics	183 259	(15 116)	(1 692)	580	199 487	262 249	265 843
Véhicules	88 434	(8 507)	(98)	3 665	93 374	52 892	43 183
Navires et bateaux	21 927	(1 498)	(16)	77	23 364	7 539	8 617
Matériaux	60 819	(6 786)	117	1 306	66 182	25 983	29 664
Expositions	90 281	(2 606)	(9)	438	92 458	12 241	12 702
	3 691 379	(274 928)	(14 253)	14 673	3 965 887	4 211 532	4 154 614
<u>Immobilisations en construction</u>							
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives						284 836	255 038
Paysagement et amélioration						46 058	89 937
Routes						19 906	39 345
Ponts						22 181	31 719
Canaux et installations maritimes						71 871	84 119
Services publics						14 786	20 147
Véhicules						4 927	1 482
Matériaux						9 967	7 387
Expositions						5 584	4 764
						480 116	533 938
<u>Leased tangible capital assets</u>							
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	10 505	(691)	(1 716)	2 773	10 139	10 459	9 720
Total	3 701 884	(275 619)	(15 969)	17 446	3 976 026	4 702 107	4 698 272

13. Situation financière nette

Une partie de la situation financière nette de Parcs Canada est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

Le compte des nouveaux parcs et lieux historiques a été établi en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Il est financé par des autorisations votées, le produit de la vente de terrains et de bâtiments excédentaires et tous les dons généraux. De plus, le ministre des Finances peut, sur demande du ministre de l'Environnement, autoriser l'octroi d'avances jusqu'à 10 millions de dollars au compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Tous les montants reçus sont détenus dans ce compte jusqu'à ce que des dépenses admissibles soient engagées pour l'établissement ou la mise en valeur de nouveaux parcs, de lieux historiques ou d'endroits patrimoniaux, conformément aux conditions établies dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux directives connexes du Conseil du Trésor. Le solde du compte doit être utilisé afin de protéger le financement requis et d'honorer l'engagement de Parcs Canada pour la création, l'agrandissement ou la désignation de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, d'aires marines nationales de conservation ou d'autres aires patrimoniales protégées.

Le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison-Laurier à Ottawa et la somme de 225 000 \$. Ce montant a été crédité au compte et génère de l'intérêt, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la maison Laurier*. Les intérêts doivent être affectés à l'entretien de la Maison-Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même qu'aux fins d'installations pour études et recherches.

Le tableau suivant présente les détails de la situation financière nette de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Fonds réservés		
Nouveaux parcs et lieux historiques		
Montant disponible au début de l'exercice	157 324	128 782
Recettes :		
Autorisations parlementaires	81 305	55 336
Produits sur l'alinéation d'immobilisations corporelles	23	-
Dons	-	2
	81 328	55 338
Déboursés	(27 399)	(26 796)
Nouveaux parcs et lieux historiques - Montant disponible à la fin de l'exercice	211 253	157 324
Mackenzie King compte en fiducie	225	225
Fonds réservés - Montant disponible à la fin de l'exercice	211 478	157 549
Fonds non réservés	4 243 390	4 298 803
Situation financière nette à la fin de l'exercice	4 454 868	4 456 352

14. Obligations contractuelles et droits contractuels

(a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Parcs Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'exécution de programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029 et les exercices ultérieurs	Total
Contrats de location-exploitation	845	493	493	493	2 514	4 838
Achats et paiements de transfert	179 205	86 037	21 698	403	1 108	288 451
Total	180 050	86 530	22 191	896	3 622	293 289

(b) Droits contractuels

Les activités de Parcs Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquels on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029 et les exercices ultérieurs	Total
Locations de propriétés	17 724	16 879	16 380	16 228	327 123	394 334
Autres ⁽¹⁾	4 768	4 594	4 206	4 041	11 111	28 720
Total	22 492	21 473	20 586	20 269	338 234	423 054

⁽¹⁾ Inclus des ententes municipales et des licences résidentielles qui n'ont pas de date de fin. Par conséquent, les montants pour 2029 et les exercices ultérieurs ne peuvent pas être évalués.

15. Passifs éventuels et actifs éventuels

(a) Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Les éléments de passif éventuel de Parcs Canada incluent des réclamations qui sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Parcs Canada a enregistré une provision de 3 598 439 \$ pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et les litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable par la direction s'élèvent à 19 064 999 \$ au 31 mars 2024 (9 644 522 \$ en 2023). Il y a deux réclamations et litiges pour lesquels la réclamation est probable et une estimation raisonnable ne peut être faite par la direction. En raison de la sensibilité des réclamations, nous ne pouvons pas divulguer d'informations supplémentaires.

(b) Actifs éventuels

Les actifs éventuels surviennent dans le cours normal des opérations et leur disposition finale est inconnue. Les actifs éventuels de Parcs Canada se composent de réclamations qui comprennent des éléments avec des montants de plaidoirie et d'autres pour lesquels aucun montant n'est spécifié. Parcs Canada a fait des réclamations contre des parties externes pour lesquelles le recouvrement ou le gain est susceptible de se matérialiser. Le montant estimé à recouvrer au 31 mars 2024 est de 1 265 081 \$ (632 769 \$ en 2023). Il y a une réclamation et litige pour lequel la réclamation est probable et une estimation raisonnable ne peut être faite par la direction. En raison de la sensibilité des réclamations, nous ne pouvons pas divulguer d'informations supplémentaires.

16. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Parcs Canada est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Parcs Canada conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

16. Opérations entre apparentés (suite)

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, Parcs Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2024	2023
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	51 539	40 753
Locaux	20 243	19 847
Services juridiques	194	216
Indemnisation des accidentés du travail	62	3
Total	72 038	60 819

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes au public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques fournis par Services publics et Approvisionnement Canada et ainsi que les services de courriel, des centres de données et des réseaux et les appareils technologiques en milieu de travail fournis par Services partagés Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de Parcs Canada.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2024	2023
Débiteurs	6 305	6 050
Créditeurs	37 626	25 385
Charges	258 718	210 238
Revenus	317	298

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

17. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la Note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Création de lieux patrimoniaux	Conservation des lieux patrimoniaux	Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	Expérience du visiteur	Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	Services internes	2024	2023 Redressé (note 19)
Salaires et avantages sociaux des employés	18 041	180 526	59 053	261 295	32 313	154 696	705 924	571 743
Charges de fonctionnement								
Amortissement des immobilisations corporelles	34	11 929	195	138 524	122 479	2 458	275 619	232 523
Services professionnels et spéciaux	1 746	21 868	3 769	50 242	15 910	28 120	121 655	163 599
Services publics, matériaux et fournitures	272	17 512	1 213	49 024	15 677	2 543	86 241	71 666
Locations	338	41 048	584	7 889	244	2 032	52 135	27 416
Transport et communications	992	8 715	2 258	5 521	398	3 373	21 257	21 285
Perte nette sur l'aliénation des immobilisations corporelles	12	10 703	-	10 149	2 844	1 345	25 053	16 256
Paiements tenant lieu d'impôts	-	-	-	24 484	-	-	24 484	22 896
Entretien et réparations	29	2 391	34	15 172	9 491	174	27 291	21 892
Locaux	513	5 148	1 670	7 532	990	4 390	20 243	19 847
Information	59	497	5 186	2 529	31	576	8 878	9 052
Autres	-	206	1	4 535	640	128	5 510	3 463
Total des charges de fonctionnement	3 995	120 017	14 910	315 601	168 704	45 139	668 366	609 895
Subventions et contributions	36 587	16 993	39 465	6 888	5 083	-	105 016	91 842
Total des charges	58 623	317 536	113 428	583 784	206 100	199 835	1 479 306	1 273 480

17. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	Création de lieux patrimoniaux	Conservation des lieux patrimoniaux	Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	Expérience du visiteur	Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	Services internes	2024	2023 (note 18)
Revenus								
Récurrents								
Droits d'entrée	-	-	-	101 626	-	-	101 626	91 419
Droits récréatifs	-	-	-	47 614	-	-	47 614	46 212
Locations et concessions	-	13	-	34 235	3 696	-	37 944	33 239
Autres revenus d'exploitation	-	2 198	90	13 191	1 099	559	17 137	16 261
Revenus de lotissements urbains	-	-	-	550	3 908	-	4 458	4 490
Logement du personnel	-	1 504	-	3 318	-	-	4 822	4 566
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	-	-	-	-	(19)	(19)	(23)
Total des revenus récurrents	-	3 715	90	200 534	8 703	540	213 582	196 164
Non récurrents								
Autres revenus d'exploitation	-	94	-	125	12	31	262	349
Total des revenus	-	3 809	90	200 659	8 715	571	213 844	196 513
Coût net des activités poursuivies	58 623	313 727	113 338	383 125	197 385	199 264	1 265 462	1 076 967

18. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

19. Ajustements aux résultats de l'exercice précédent

Durant l'exercice de 2023-2024, Parcs Canada a achevé son modèle concernant la norme SP 3280 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS), qui a été introduite en 2022-2023. De ce fait, certaines anomalies ont été détectées suite à des analyses plus approfondies de l'information précédemment rapporté. Ainsi, certaines OMHS devaient être redressé conformément à la norme comptable.

Un rapprochement du redressement des postes significatifs des états financiers suit :

(en milliers de dollars)	2022-2023		
	Tel qu'établi antérieurement	Effet de l'ajustement	Tel que redressé
État de la situation financière	4 378 570	77 782	4 456 352
État des résultats et de la situation financière nette	4 378 570	77 782	4 456 352
État de la variation de la dette nette	367 631	(109 857)	257 774
État des flux de trésorerie	890 494	-	890 494